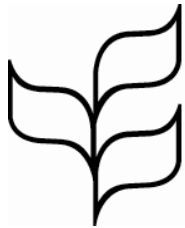




CBD



**Convention sur la
diversité biologique**

Distr.
LIMITÉE

UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/L.1
20 mai 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES
AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES**

Quatorzième réunion

Nairobi, 10-21 mai 2010

GROUPE DE TRAVAIL II

Point 6 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL II

1. En vertu de la décision prise à la première session plénière de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, le Groupe de travail II s'est réuni sous la présidence de Mme Gabriele Obermayr (Autriche) et de M. Hesiquio Benitez (Mexique), afin d'examiner les points 3.1.4 (Examen approfondi de la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées), 3.1.5 (Examen approfondi de la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique et les changements climatiques), 3.1.6 (Examen approfondi de la mise en œuvre du programme de travail sur l'article 10 de la Convention (utilisation durable de la diversité biologique) et application des principes et directives d'Addis-Abeba), 3.2 (Examen de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, de ses messages et de ses incidences), 3.3 (Propositions portant sur une mise à jour consolidée de la stratégie mondiale pour la conservation des plantes), 3.4 (Examen des buts et objectifs axés sur les résultats, et indicateurs associés, et examen de leurs ajustements possibles après 2010), 4.5 (Initiative taxonomique mondiale : résultats et leçons tirées des évaluations des besoins taxonomiques régionaux et recensement des priorités) et 4.6 (Mesures d'incitation (article 11 de la Convention) : exemples de bonnes pratiques de différentes régions sur l'identification et l'élimination ou l'atténuation des mesures d'incitation à effet pervers et la promotion de mesures d'incitation à effet positif).

2. Le Groupe de travail s'est réuni à dix-sept reprises du 10 au 20 mai. Il a adopté son rapport à sa dix-septième session, le 20 mai 2010.

/...

Afin de réduire au minimum l'impact des processus du Secrétariat sur l'environnement et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans effet sur le climat, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres documents à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

POINT 3. QUESTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE 2010, L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR CET OBJECTIF AINSI QUE LE SUIVI Y RELATIF

Point 3.1. Examen approfondi de la mise en œuvre des travaux sur les thèmes suivants

3.1.4. Aires protégées

3. Le Groupe de travail II a abordé le point 3.1.4 de l'ordre du jour lors de sa troisième session, le 11 mai 2010, sous la présidence de Mme Gabriele Obermayer (Autriche). Dans son examen, le Groupe de travail a été saisi de l'examen approfondi de la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées (UNEP/CBD/SBSTTA/14/5) ainsi que des documents d'information UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/19, 24, 25 et 27.

4. Les pays suivants ont présenté un exposé : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Botswana, Brésil, Burundi, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Croatie au nom de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Monténégro et de la Serbie, Danemark, Équateur, Espagne, Finlande, France, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mexique, Nouvelle-Zélande, Niger, Norvège, Ouganda, Pays-Bas, Pérou, République démocratique du Congo, Sénégal, Sainte-Lucie, Suède et Suisse.

5. Le représentant de la Chine a indiqué que la Chine était désormais en mesure de fournir compte rendu sur les données ayant servi de fondement aux tableaux 2 et 3 de l'examen approfondi de la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées (UNEP/CBD/SBSTTA/14/5) et précisé qu'il y a actuellement 2 541 aires protégées représentant une superficie de 147 millions d'hectares et que la mise en œuvre des plans de gestion des aires protégées est à la hausse.

6. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.4 de l'ordre du jour lors de sa quatrième session, le 11 mai 2010.

7. Les représentants de l'Éthiopie et de la République islamique d'Iran ont présenté un exposé.

8. Un exposé a aussi été accueilli de la part des représentants du Conseil de l'Europe, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de la Convention de Ramsar sur les zones humides, de l'UICN, de Nature Conservancy, du Réseau civil japonais pour la Convention sur la diversité biologique, et de Kalpavriksh (au nom de Conservation international, de Greenpeace, de la division stratégique sur la gouvernance, l'équité et la subsistance dans le contexte des aires protégées de la commission sur l'économie environnementale et la politique sociale de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, du Collectif international d'appui à la pêche artisanale, de Justice naturelle (avocats représentant les communautés et l'environnement) et d'EOCROPA), de Birdlife International, du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité et de l'Alliance mondiale des peuples autochtones transhumants.

9. À l'issue des délibérations, la coprésidente a annoncé qu'elle préparerait un projet de texte aux fins d'examen à la prochaine réunion du Groupe de travail.

10. Le Groupe de travail II a abordé le projet de recommandation proposé par les coprésidents (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.3) lors de sa septième session, le 13 mai 2010.

11. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Botswana, Burundi, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Danemark, Équateur, Espagne, Éthiopie, Japon, Haïti, Malawi, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Suède, Tunisie et Zambie.

12. Le Groupe de travail II a repris l'examen du projet de recommandation lors de sa huitième session, le 13 mai 2010.

13. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Belgique, Brésil, Burundi, Canada, Costa Rica, Danemark, Équateur, Espagne, Inde, Kenya, Malawi, Mexique, Nouvelle-Zélande, Niger, Norvège, Ouganda, Pérou, Portugal, Sénégal, Suède, Tanzanie, Tunisie, Turquie et Zambie.

14. Le Groupe de travail II a repris l'examen du projet de recommandation lors de sa dixième session, le 14 mai 2010.

15. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Argentine, Belgique, Botswana, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Équateur, Éthiopie, Japon, Libéria, Nouvelle-Zélande, Malawi, Norvège, Pérou, République islamique d'Iran, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse, Tunisie et Zambie.

16. Un représentant du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité a aussi présenté un exposé.

17. Le Groupe de travail est convenu de communiquer son projet de recommandation, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/L.5.

3.1.5. Diversité biologique et changements climatiques

18. Le Groupe de travail II s'est penché sur le point 3.1.5 de l'ordre du jour à sa première session, le 10 mai, sous la présidence de M. Hesiquio Benitez. Dans son examen, le Groupe de travail a été saisi de l'étude détaillée du travail sur la biodiversité et les changements climatiques (UNEP/CBD/SBSTTA/14/6), d'une note du Secrétaire exécutif sur l'intégration des effets des changements climatiques et des activités de réponse dans le programme de travail sur la biodiversité des terres arides et subhumides (UNEP/CBD/SBSTTA/14/6/Add.1), des Propositions d'éléments pour un programme de travail conjoint entre les trois conventions de Rio sur la biodiversité, les changements climatiques et la lutte contre la dégradation des terres (UNEP/CBD/SBSTTA/14/6/Add.2), du rapport de la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique et les changements climatiques (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/21) et d'une compilation des points de vue des Parties sur les moyens d'intégrer les questions liées à la diversité biologique aux activités liées aux changements climatiques (UNEP/CBD/SBSTTA/22/INF/22);

19. La représentante de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a présenté un exposé. La Convention-cadre accorde une grande importance à la collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, ainsi qu'aux interrelations et aux interdépendances entre les changements climatiques et la diversité biologique. Elle était disposée à contribuer aux efforts pour lutter contre l'appauvrissement de la diversité biologique et à étudier les possibilités de pousser plus loin la coordination avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

20. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Argentine, Brésil, Chine, Cuba, Espagne, Finlande, Ghana, Inde, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République islamique d'Iran, Suède, Suisse et Thaïlande.
21. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.5 de l'ordre du jour lors de sa deuxième session, le lundi 10 mai 2010.
22. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Belgique, Canada, Colombie, Indonésie, Niger, Norvège, République démocratique du Congo et Sénégal.
23. Un exposé a aussi été accueilli de la part des représentants du Conseil de l'Europe, de Biodiversity International, du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité, et au nom d'Exoconus, de la Fondation Gaia, de Global Forest Coalition, de la Fédération des scientifiques allemands et du Groupe ETC.
24. Le Groupe de travail est aussi convenu de former un groupe d'Amis du président, présidé par M. Horst Korn (Allemagne), afin d'aborder les questions liées à la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts. Les représentants de Cuba, de la Suisse, de l'Argentine, du Brésil, du Japon, du Mexique, de la République démocratique du Congo, de l'Indonésie et de la Norvège ont été invités à faire partie de ce groupe. Un texte du président, préparé à partir des délibérations des premières sessions et des travaux des Amis du président, et contenant un projet de recommandation révisé, sera présenté lors d'une future session du Groupe de travail aux fins d'examen par ce dernier, après l'examen de tous les autres documents de pré-session relatifs aux points à l'ordre du jour confiés du Groupe de travail II
25. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.5 de l'ordre du jour lors de sa cinquième session, le 12 mai 2010.
26. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Afrique du Sud, Allemagne (au nom des Amis du président), Argentine, Australie, Bangladesh, Belgique, Botswana, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Éthiopie, Espagne, Finlande, Ghana, Haïti, Inde, Iran, Libéria, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Royaume-Uni, Suède et Suisse.
27. Le représentant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a aussi présenté un exposé.
28. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.5 de l'ordre du jour lors de sa sixième session, le 12 mai 2010, afin d'examiner le projet de recommandation proposé par les coprésidents (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.1/CRP.1).
29. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Botswana, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande, Ghana, Inde, Japon, Libéria, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Philippines, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Tunisie.
30. Les représentants de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'Ecoropa ont aussi présenté un exposé.

31. Il fut convenu de constituer un groupe de contact afin de discuter de la question de manière plus approfondie, sous la présidence de M. Ole Hendrickson (Canada). Le groupe de contact s'est réuni de 19 h à 22 h, le 12 mai.
32. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.5 de l'ordre du jour lors de sa neuvième session, le 13 mai 2010, afin d'examiner le texte révisé du président (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.1/CRP.1/Rev.1).
33. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, France, Inde, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, Royaume-Uni et Suisse.
34. Le président a décidé de convoquer un groupe de rédaction conjoint coprésidé par Heikki Toivonen (Finlande) et Maria Mbengashe (Afrique du Sud), qui s'est réuni de 13 h à 15 h et de 18 h à 19 h 30 le 13 mai, afin de discuter de points liés à la réduction des émissions causées par le déboisement, la dégradation des forêts et la géo-ingénierie.
35. Le coprésident a aussi formé un groupe d'Amis du président, présidé par Ines Verleye (Belgique), qui s'est réuni de 16 h 30 à 18 h le 13 mai, afin de discuter de points liés au programme de travail conjoint proposé.
36. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.5 de l'ordre du jour le 14 mai 2010, en tant que groupe de contact à interprétation complète, afin d'examiner le deuxième texte révisé du président (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.1/CRP.1/Rev.2).
37. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Costa Rica, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Éthiopie, Inde, Mexique, Norvège, République islamique d'Iran et Royaume-Uni.
38. Le coprésident a décidé d'acheminer le texte du groupe de contact au Groupe de travail aux fins d'examen immédiat.
39. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.5 de l'ordre du jour lors de sa onzième session, le 14 mai 2010.
40. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Espagne, Mali, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse et Zambie.
41. Le Groupe de travail est convenu de communiquer son projet de recommandation, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/14/L.9

3.1.6. Article 10 de la Convention (utilisation durable de la diversité biologique) et application des principes et directives d'Addis-Abeba

42. Le Groupe de travail II a s'est penché sur le point 3.1.6 de l'ordre du jour à sa deuxième session, le 10 mai, sous la présidence de M. Hesiquio Benitez. Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi de l'examen de l'application de l'article 10 de la Convention (utilisation durable de la diversité biologique) et application des principes et directives d'Addis-Abeba (UNEP/CBD/SBSTTA/14/7).
43. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Cambodge, Canada, Chine, Espagne, Finlande, France, Ghana, Inde, Japon, Kenya, Malawi, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suisse et Tanzanie. Le coprésident a constitué un

groupe d'Amis du président à composition non limitée afin de discuter du projet de mandat du groupe spécial d'experts techniques sur l'utilisation durable de la diversité biologique proposé et a demandé au Groupe de lui faire rapport de ses travaux à la fin de la journée.

44. Un représentant du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité a aussi présenté un exposé.

45. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.6 de l'ordre du jour lors de sa septième session, le 13 mai 2010. Le Groupe de travail s'est penché sur un texte du président (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.2) contenant un projet de recommandation distribué en tant que document de conférence et présentant les résultats des travaux du groupe d'Amis du président sur le mandat du Groupe spécial d'experts techniques. Le président a constitué un autre groupe d'Amis du président, présidé par Alfred Oteng Yeboah (Ghana), chargé de poursuivre les discussions sur les points liés à l'initiative de *Satoyama*.

46. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Cambodge, Canada, Chine, Finlande, Ghana, Indonésie, Japon, Mexique, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Suisse..

47. Un représentant du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité a aussi présenté un exposé.

48. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.1.6 de l'ordre du jour lors de sa neuvième session, le 13 mai 2010. Le coprésident a invité un groupe de pays, dont le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Malawi, le Ghana et le Népal, à poursuivre les discussions informelles sur l'initiative de *Satoyama* avant que les résultats des travaux du Groupe de travail ne soient présentés en plénière.

49. Dans ces conditions, le Groupe de travail est convenu de communiquer son projet de recommandation, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/14/L.4

Point 3.2 Examen de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, de ses messages et de ses incidences

50. Le Groupe de travail II a abordé le point 3.2 de l'ordre du jour à sa onzième session, le 17 mai 2010, sous la présidence de Hesiquio Benitez. Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi du sommaire de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique : conséquences pour la mise en œuvre de la convention dans l'avenir (UNEP/CBD/SBSTTA/14/8).

51. Le représentant de la Suisse a suggéré que l'Exécutif prépare une synthèse de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique aux fins d'envoi à l'Assemblée générale des Nations Unies.

52. Plusieurs Parties ont pris note avec grande reconnaissance de la publication simultanée de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique dans les six langues officielles des Nations Unies.

53. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Argentine, Belgique, Botswana, Brésil, Canada, Chine, Espagne, Finlande, France, Inde, Japon, Malaisie, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Suisse et Thaïlande.

54. Les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de la division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE ont aussi présenté un exposé.

55. Les représentants du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité et de Diversitas ont également présenté des exposés.

56. Il fut convenu que les coprésidents prépareraient un texte du président réunissant des points de vue sur les commentaires des participants aux fins d'examen par le Groupe de travail lors de sa prochaine session.

57. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.2 de l'ordre du jour à sa treizième session, le 18 mai 2010, sous la présidence de M. Hesiquio Benitez (Mexique). Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi du projet de recommandation proposé par les coprésidents du Groupe de travail II (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.5).

58. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Argentine, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Cuba, Espagne, France, Inde, Libéria, Malawi, Nouvelle-Zélande, Philippines, Royaume-Uni et Suisse.

59. Le Groupe de travail est convenu de communiquer son projet de recommandation, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/L.10.

Point 3.3. Propositions portant sur une mise à jour consolidée de la stratégie mondiale pour la conservation des plantes

60. Le Groupe de travail II a abordé le point 3.3 de l'ordre du jour à sa douzième session, le 17 mai 2010, sous la présidence de M. Hesiquio Benitez (Mexique). Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi d'une note sur les propositions concernant une mise à jour consolidée de la stratégie mondiale pour la conservation des plantes (UNEP/CBD/SBSTTA/14/9), ainsi que d'une note sur les progrès accomplis dans l'application de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes et le développement d'une mise à jour consolidée après 2010 (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/16), du rapport de l'atelier régional des Amériques sur la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/17) et de l'atelier régional à l'intention de l'Afrique sur la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/18), en tant que documents d'information.

61. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Espagne, France, Hongrie, Irlande, Japon, Malaisie, Malawi, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines, Suède, Suisse, Thaïlande et Turquie.

62. Les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et de Botanic Gardens Convention International ont présenté un exposé.

63. Le coprésident a annoncé qu'il préparerait un texte du président comprenant les commentaires des participants aux fins d'examen par le Groupe de travail à sa prochaine session.

64. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.3 de l'ordre du jour à sa treizième session, le 18 mai 2010, sous la présidence de M. Hesiquio Benitez. Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi du projet de recommandation proposé par les coprésidents du Groupe de travail II (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.6).

65. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Espagne, Éthiopie, Kenya, Libéria, Malawi, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines et Sénégal.

66. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.3 de l'ordre du jour à sa 14^e session, le 18 mai 2010, sous la présidence de M. Hesiquio Benitez, afin de discuter plus à fond du projet de recommandation proposé par le coprésident du Groupe de travail (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.6).

67. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Argentine, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Éthiopie, Kenya, Libéria, Malawi, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal et Suède.

68. Afin de faciliter les délibérations sur ce point à l'ordre du jour, le coprésident Benitez a constitué un petit groupe de rédaction, présidé par M. Ole Hendrickson (Canada), chargé d'examiner plusieurs objectifs proposés dans le document, et de faire rapport au Groupe de travail lors de sa prochaine session.

69. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.3 à l'ordre du jour lors de sa seizième session, le 19 mai 2010, sous la coprésidence de M. Hesiquio Benitez, afin d'examiner le texte du président (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.6) de manière plus approfondie.

70. Les représentants du Canada et de la Suisse ont présenté un exposé.

71. Le Groupe de travail est convenu de communiquer son projet de recommandation, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/L.12.

Point 3.4 Examen des buts et objectifs axés sur les résultats, et indicateurs associés, et examen de leurs ajustements possibles après 2010

72. Le Groupe de travail II a abordé le point 3.4 de l'ordre du jour à sa onzième session, le 17 mai 2010, sous la présidence de Mme Gabriele Obermayr (Autriche). Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi d'une mise à jour consolidée de la stratégie mondiale pour la conservation des plantes (UNEP/CBD/SBSTTA/14/9), d'un examen des buts et objectifs axés sur les résultats et indicateurs associés, et examen de leurs ajustements possibles après 2010 (UNEP/CBD/SBSTTA/14/10), des observations de la Convention de Ramsar sur les eaux intérieures, les zones humides et l'eau et du Plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique pour l'après 2010, y compris les objectifs et les cibles axés sur les résultats et les indicateurs connexes (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/1), les expériences en développement d'indicateurs nationaux de la diversité biologique (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/12), des indicateurs de la diversité biologique de 2010 et de l'indicateur du développement pour l'après 2010 (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/14), du rapport des présidents de la Conférence de Trondheim sur la diversité biologique de 2010 : Fixer des objectifs de diversité biologique justes afin de contribuer au développement durable (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/33) et d'une note du Secrétaire exécutif sur les progrès accomplis dans le développement d'indicateurs inter-reliés pour améliorer le suivi des objectifs de biodiversité (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/37).

73. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Argentine, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, Espagne, France, Inde, Indonésie, Iran, Islande, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse et Thaïlande.

74. Le Groupe de travail a repris son examen du point 3.4 à l'ordre du jour lors de sa douzième session, le 17 mai 2010, afin de poursuivre ses travaux sur les buts et objectifs.
75. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Canada, Fédération de Russie, Finlande, Malawi et Népal.
76. Les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE, de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE, de l'UICN, de DIVERSITAS et du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité ont présenté des exposés.
77. Les représentants de Birdlife international, s'exprimant également au nom de Botanic Gardens Conservation International, de Conservation International, d'EcoNexus, d'Ecoropa, du Programme des peuples des forêts, de Fundación Vida Silvestre Argentina, de Global Forest Coalition, du Programme mondial sur les espèces envahissantes, de Greenpeace, du Réseau civil japonais pour la Convention sur la diversité biologique, de Plantlife International, de la Fondation Gaia, de la Coalition Timberwatch, de TRAFFIC, de la Société pour un environnement écologique de VAS, de Wetlands International et du Fonds mondial pour la nature ont présenté des exposés.
78. Il fut convenu que les coprésidents prépareraient un texte du président à partir des commentaires émis par les participants aux fins d'examen par le Groupe de travail lors de sa prochaine session.
79. Le Groupe de travail a repris l'examen du point 3.4 de l'ordre du jour à sa quatorzième session, le 18 mai 2010, sous la présidence de Gabriele Obermayr. Dans son examen, le Groupe de travail II a été saisi du texte du président proposé par les coprésidents du Groupe de travail II (UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.8).
80. La coprésidente a pris note que l'annexe au document avait pour but de faciliter la discussion et qu'elle n'était pas une version provisoire de l'annexe finale. Le Groupe de travail est convenu de débiter la réunion en examinant la partie 2 du document.
81. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Espagne, Fédération de Russie, France, Royaume-Uni, Suède et Union européenne.
82. Le représentant du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité a aussi présenté un exposé.
83. Afin de faciliter les discussions sur ce point à l'ordre du jour, la présidente a décidé de constituer un groupe de contact informel à composition non limitée chargé de discuter de l'annexe au document. Ce groupe a réalisé ses travaux sous la présidence de Janet Lowe (Nouvelle-Zélande) et de Krishna Chandra Paudel (Népal).
84. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 3.4 à sa quinzième session, le 19 mai 2010, sous la présidence de Mme Gabriele Obermayr. Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi du texte du président proposé dans le document UNEP/CBD/SBSTTA/14/WG.2/CRP.8.
85. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Argentine, Australie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Chine, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Japon, Kenya, Libéria, Malawi, Mexique, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse et Union européenne.

86. Les représentants du Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité ont aussi présenté des exposés.

87. Le Groupe de travail a abordé le projet de recommandation révisé proposé par les coprésidents, comprenant une réflexion sur les débats entourant les buts et les objectifs qui ont eu lieu lors des trois rencontres du groupe informel, à sa seizième session, le 20 mai 2010. À l'issue des délibérations, le Groupe de travail est convenu de communiquer le texte, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/14/L.18.

POINT 4. QUESTIONS DÉCOULANT D'AUTRES DÉCISIONS ADOPTÉES À LA NEUVIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

Point 4.5. Initiative taxonomique mondiale : résultats et leçons tirées des évaluations des besoins taxonomiques régionaux et recensement des priorités

88. Le Groupe de travail II a abordé le point 4.5 à sa quatrième session, le 11 mai 2010, sous la présidence de M. Hesiquio Benitez. Dans son examen, le Groupe de travail a été saisi d'une note du Secrétaire exécutif sur les résultats et les leçons tirées des évaluations des besoins régionaux en matière de taxonomie et recensement des priorités (UNEP/CBD/SBSTTA/14/15) et des rapports régionaux sur l'évaluation des besoins taxonomiques et le développement de projets (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/36).

89. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Burundi, Canada, Chine, Colombie, Croatie, Finlande, France, Ghana, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Malawi, Mexique, Népal, Nouvelle-Zélande, Pérou, République centrafricaine, Suède, Suisse, Tunisie et Turquie.

90. Le représentant de DIVERSITAS a aussi présenté un exposé.

91. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 4.5 de l'ordre du jour lors de sa septième session, le 12 mai 2010. Le Groupe de travail s'est penché sur le projet de recommandation proposé par le coprésident.

92. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Australie, Canada, Chine, Ghana, Japon, Malawi, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande et Suède.

93. Le Groupe de travail a repris son examen du point 4.5 à sa neuvième session, le 13 mai 2010, en se fondant sur le texte du président.

94. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Australie, Belgique, Burundi, Canada, Chine, Croatie, Cuba, France, Inde, Indonésie, Japon, Malawi, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Suède et Tunisie.

95. Le Groupe de travail est convenu de communiquer son projet de recommandation, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/14/L.6.

Point 4.6. Mesures d'incitation (article 11 de la Convention) : exemples de bonnes pratiques de différentes régions sur l'identification et l'élimination ou l'atténuation des mesures d'incitation à effet pervers et la promotion de mesures d'incitation à effet positif

96. Le Groupe de travail II a abordé le point 4.6 de l'ordre du jour à sa douzième session, le 17 mai 2010, sous la présidence de Mme Gabriele Obermayr (Autriche). Dans son examen du point, le Groupe de travail a été saisi d'une note du Secrétaire exécutif sur les cas de bonnes pratiques de différentes régions sur le recensement et le retrait ou l'atténuation des mesures d'incitation à effets pervers, et la promotion des mesures d'incitation positives (UNEP/CBD/SBSTTA/14/17), du rapport de l'atelier international sur le retrait et l'atténuation des mesures d'incitation à effets pervers et la promotion de mesures d'incitation positives (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/26) et de l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité pour les décideurs : Réponse à la valeur de la nature (UNEP/CBD/SBSTTA/14/INF/38).

97. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Belgique, Canada, Espagne, Éthiopie, France, Japon, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Suède, Suisse et Thaïlande.

98. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 4.6 de l'ordre du jour à sa treizième session, le 18 mai 2010, sous la présidence de Gabriele Obermayr, afin de poursuivre l'examen des documents.

99. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Équateur, Iran et Nouvelle-Zélande.

100. Un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a aussi présenté un exposé.

101. Le Groupe de travail II a repris l'examen du point 4.6 de l'ordre du jour à sa quatorzième session, le 18 mai 2010, sous la présidence de Gabriele Obermayr. Dans son examen, le Groupe de travail a été saisi du texte du président contenant un projet de recommandation révisé (UNEP/CBD/WG.2/CRP.7).

102. Les représentants des pays suivants ont présenté un exposé : Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Cuba, Espagne, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Philippines et Suède.

103. Le représentant du Programme des peuples des forêts a présenté un exposé.

104. Le Groupe de travail est convenu de communiquer son projet de recommandation, verbalement amendé, à la plénière dans le projet de recommandation UNEP/CBD/SBSTTA/14/L.11.
